

→ Prêt pour refinancement de prêts immobiliers plus onéreux

■ Bénéficiaires

- Salariés des entreprises du secteur privé non agricole ou demandeurs d'emploi en situation de déséquilibre financier, et supportant des remboursements de crédits immobiliers souscrits pour leur résidence principale.
- Accédants occupant un lot dans une copropriété dégradée.

■ Modalités

- Prêt.

■ Montant

- Correspondant au remboursement total ou partiel de tout prêt onéreux contracté pour le financement de la résidence principale du demandeur, dans la limite de 40 000 €.

■ Taux effectif global annuel

- 1% hors assurance

■ Durée

- Nous consulter

■ Conditions

- Affectation possible du prêt au remboursement total ou partiel des impayés de charges d'emprunt du logement, lorsqu'ils sont causés par une situation économique (chômage, préretraite, ...) ou familiale (séparation, divorce, décès).
- Notion de déséquilibre financier :
 - personnes qui, du fait d'un événement personnel (maladie, chômage, éclatement de la cellule familiale...) subissent :
 - une diminution de leurs revenus d'au moins 30 %,
ou
 - une augmentation de leurs charges faisant passer leurs charges à caractère immobilier à plus de 40 % de leurs revenus,
ou
 - qui ont saisi la commission de surendettement d'une demande tendant au traitement de leur situation de surendettement.
- Notion de charges à caractère immobilier : les remboursements d'emprunt immobilier, les charges de copropriété, de chauffage, d'eau, d'électricité, de gaz, d'assurance habitation, les impôts locaux.

Tout sur le 1% : www.cil-habitat-ouest.com

Pour plus d'information, contactez la délégation CIL la plus proche de chez vous :

Saint-Brieuc : Tel. 02 96 78 62 18
Brest : Tel. 02 98 43 17 71
Morlaix : Tel. 02 98 62 39 09
Quimper : Tel. 02 98 98 29 13

Fougères : Tel. 02 99 94 75 81
Redon : Tel. 02 99 72 34 87
Saint Malo : Tel. 02 99 56 85 77
Vitré : Tel. 02 99 74 55 88

Nantes : Tel. 02 40 47 80 00
Lorient : Tel. 02 97 35 19 00
Vannes : Tel. 02 97 54 21 04
Bolbec : Tel. 02 32 84 47 44.

CIL Habitat Ouest : 1 rue du Scorff, CS 54221, 35042 Rennes Cedex – Tel. 02 99 27 20 00